

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Délibération : 2020\_004

**Séance du 25 février 2020**

**Objet : Règlement de service**

Nombre de membres en exercice : 7  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de membres représentés : 0

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février à 20 heures 00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Syndicat de l'ASA DU PAS DE GREGOIRE, sous la présidence de Madame Chloé Bodiguel-Occelli, Présidente, dûment convoqués le 18 février 2020

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Madame la Présidente de l'ASA DU PAS DE GREGOIRE présente aux membres du Syndicat :

Qu'il y a lieu d'actualiser le règlement de service présentant les règles de fonctionnement propres à l'ASA du pas de Grégoire. Madame la Présidente soumet aux syndics un projet de règlement de service dont il est fait lecture et discuté. Après analyse du document, le projet est finalisé.

Après en avoir délibéré, le Syndicat, à la majorité:

Décide de valider le règlement de service et donne pouvoir à Madame la Présidente pour réaliser toutes les démarches nécessaires à la procédure de notification auprès des propriétaires adhérents.

Nombre de votants : 7  
Suffrages exprimés : 7  
Votes Pour : 7  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,**

La Présidente,  
Chloé Bodiguel-Occelli



ASA DU  
PAS de GREGOIRE  
MAIRIE . 04850 . JAUSIERS

Nom et Prénom du second signataire

Rayne Philippe  


Acte rendu exécutoire  
Compte-tenu de la réception en Préfecture, le  
Ou de la publication au siège de l'ASA le